



Arpajon, le 8 avril 2020

COMMUNIQUÉ DE CHRISTIAN BERAUD, MAIRE D'ARPAJON

Chères Arpajonnaises, chers Arpajonnais,

Je suis en relation quotidienne avec tous les acteurs de santé de la ville : hôpital, clinique, laboratoire, aides et soins à domicile. Une baisse significative des admissions COVID-19 est enregistrée au centre hospitalier, hors admissions en réanimation. Dans la gestion de cette crise, je tiens à saluer la bonne collaboration entre l'hôpital et la clinique des Charmilles qui prend en charge les urgences et les interventions chirurgicales hors COVID-19.

Le laboratoire d'analyses médicales est ouvert aux horaires habituels. Afin de respecter les mesures barrières, le nombre de personnes pouvant entrer est limité. Le laboratoire pratique les tests de dépistage du COVID-19 pour les patients qui envoient au préalable une ordonnance conforme aux critères demandés par l'ARS. Les tests se font uniquement sur rendez-vous.

Soutien aux personnels soignants : hier mardi, 2 000 masques ont été distribués à l'hôpital d'Arpajon, aux pharmacies, aux services de soins infirmiers à domicile et d'aides à domicile, au commissariat de Police de notre commune.

Chaque jour, 7 à 8 enfants de personnels soignants sont accueillis et encadrés par des agents d'animations de la ville. Ce service fonctionne de 7h à 19h, tout au long des congés scolaires.

Faire ses courses à Arpajon : vous trouverez sur le site www.arpajon91.fr la liste des commerces ouverts et la liste des commerces qui livrent à domicile ou vendent à emporter.

Soutien aux commerçants : vous pouvez soutenir les commerçants de proximité en achetant leurs produits ou services sous forme de bons cadeaux. Ils seront utilisables dès leur réouverture et jusqu'au 31 décembre 2020. Quatre boutiques d'Arpajon sont inscrites sur une nouvelle plateforme internet : Sonate, Secret de Senteurs, Ambroisine, Léa boutique. <https://soutien-commerçants-artisans.fr/collections/ile-de-france/arpajon>

Aide aux personnes vulnérables : les personnes vulnérables sont contactées régulièrement par téléphone par des agents de la ville. Ce dispositif compte désormais 85 personnes inscrites. Les plus de 70 ans peuvent se faire inscrire par téléphone au CCAS : 01 69 26 15 07. Le service de portage de repas à domicile concerne 23 personnes de la Résidence pour Personnes Âgées Les Tamaris et 27 personnes en ville.

Le réseau de solidarité fonctionne bien, avec l'implication des élus d'Arpajon et du monde associatif (courses alimentaires et de produits première nécessité : 01 69 26 15 07 ; distribution alimentaire de la Croix-Rouge sur rendez-vous : 06 75 37 22 88 ; distribution alimentaire de l'épicerie sociale : 01 69 26 15 07). Des séances de gym au balcon sont organisées à l'attention des résidents des Tamaris en respectant la distanciation sociale.

J'appelle tout un chacun à respecter sérieusement les mesures de confinement et de sécurité sanitaire. Nous vivons une situation difficile que nous parviendrons à dépasser grâce aux efforts collectifs.

Christian BERAUD

Maire d'Arpajon